



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 26
Pouvoirs : 2
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le neuf novembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 03 novembre 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) - FRAISE Dominique (CCVAI)

POUVOIRS :

CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) - DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI)

SECRETARE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)



Préfecture

Date de reception de l'AR: 14/11/2023
042-244200614-DE2023_0911_05-DE

OBJET : Décision modificative Budget Les Champiloups

M. le Président propose d'adopter les décisions modificatives suivantes :

Il manque 0.68 € au compte 65588 (concerne les arrondis PASRAU pour le prélèvement à la source sur les salaires).

Suite à l'exposé de M. le Président,

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
26/10/2023	60623	Alimentation	-10,00				
26/10/2023	65888	Autres	10,00				
Total Dépenses			0,00	Total Recettes			0,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Total Dépenses			0,00	Total Recettes			0,00

Après en avoir délibéré, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article unique : VALIDE cette décision modificative selon les modalités exposées ci-dessus.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/11/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 14/11/23
et de la publication le : 14/11/23
Le Président,*



Préfecture
Date de réception de l'AR: 14/11/2023
042-244200614-DE2023_0911_05-DE